

Recommandations dans la cour

mardi 19 septembre 2017, par [Administrateur](#)

**IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE
DE GRIMPER DANS LES ARBRES OU DE
S'AGRIPPER AUX BRANCHES**

(RISQUE DE CHUTES !)

**TOUT ELEVE QUI SERA SURPRIS A DE
TELS AGISSEMENTS SERA SANCTIONNE**



**IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE
S'AGRIPPER OU D'ESCALADER LES
BARRES (RISQUE DE CHUTES !) ET DE
PRENDRE APPUI AVEC LES PIEDS SUR
LES VITRES** DE LA PERMANENCE

**TOUT ELEVE QUI SERA SURPRIS A DE
TELS AGISSEMENTS SERA SANCTIONNE**

